Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Cuillé - Tome I

Cuillé, c^on^ de *Cossé-le-Vivien* (17 kil.), arrond. de *Château-Gontier* (33 kil. O.), à 30 kil. de Laval.

Anciens noms

In ecclesiis de Culliaco, … apud Culliacum, XI^e^ s. (Bib. nat., f. lat., 5446). — *Culliacus,* 1097 (Cart. de Luché). — *Burgus de Culeio,* v. 1150 (Cart. de la Roë, f. 76). — *Eccl. de Culleio,* XII^e^ s. (Ibid.) — *Parrochia de Culleio,* 1229 (Arch. de la M., H. 186, f. 165). — *Molendinum de Culleio,* XIII^e^ s. (Cauvin). — *Parrochia de Cuilleio,* 1311 (Arch. de M.-et-L., H. 1820). — *La cure Saint-Martin de Cuillé,* 1783 (Pouillé).

Géographie physique

Géologie. — « Schistes précambriens avec un lambeau de graviers à galets de quartz à la limite N. de la commune, sur la rive gauche de la Seiche. » D.-D. Œ.

Le territoire est limitrophe de l'Ille-et-Vilaine sur toute sa frontière N., marquée par le cours très sinueux de la Seiche, et à l'O. Le bourg lui-même est à 500 mètres à peine de la Bretagne. Altitudes extrêmes, 93, 59. L'église occupe le centre d'une place où aboutissent : une route départementale pour Saint-Poix (6 kil. E.), qui devient nationale en se prolongeant vers la Guerche (9 kil. O.) ; un chemin de grande communication de Gastines (3 kil. S.) à Gennes (2 kil. N.) ; et le chemin d'intérêt commun de Fontaine-Couverte (7 kil. S.).

Superficie, cadastrée en 1813 par M. Coustillas, 2 166 hect. « Le fonds est froid, écrit l'intendant en 1696, comprenant 2 400 arpents, savoir : 878 en terres labourables, 300 en prés, 400 en pâture, 20 en bois, 800 en landes, 2 en vignes ; 15 métairies ».

Population, administrations

Bureau des traites foraines avec receveur et contrôleur, XVIII^e^ s. — Un ressort de la paroisse dépendait de Craon.

Population. — Moyenne des naissances : 53, de 1617 à 1627 ; — 70, de 1700 à 1710 ; — 228 feux en 1688 ; — 221 feux en 1696 ; — 244 feux en 1705 ; — 251 feux en 1715 ; — 1 164 hab. en 1726 ; — 258 feux en 1732 ; — 295 feux en 1768 ; — 991 hab. en l'an VI ; — 1 195 hab. en 1803 ; — 1 740 h. en 1821 ; — 1 759 h. en 1831 ; — 1 552 hab. en 1841 ; — 1 620 hab. en 1851 ; — 1 655 hab. en 1861 ; — 1 608 hab. en 1871 ; — 1 599 hab. en 1881 ; — 1 577 hab. en 1891 ; — 1 528 h. en 1898, dont 491 agglomérés dans le bourg et le reste disséminé en 119 villages, fermes, closeries ou écarts. On comptait 123 fermes en 1843. En dépendent : la Bourgeolière, 18 hab. ; — Bizé, 37 hab. ; — le Pâtis, 36 hab. ; — Vigré, 16 hab. ; — le Chesnot, 17 hab. ; — la Lande-Ronde, 31 hab. — Plusieurs moulins à vent ont été récemment supprimés.

Bureau de poste de distribution en 1845, de direction en 1865, auquel a été annexé, 1885, un service télégraphique. — *Perception* de Saint-Poix. — Étude de notaire. — Gendarmerie, supprimée en 1857, rétablie en 1872.

Industries : Tuilerie, aux Landelles. — Minoterie à vapeur et moulins à eau sur la Seiche, à la Besnerie.

Foires et marchés

Marchés. — La charte par laquelle Hamelin de Méral établit les moines de Saint-Serge à Cuillé au XI[e] s., mentionne un marché.

Foires. — Deux au moins se tenaient au XVIII[e] s., à la Saint-Jean et à la Saint-Martin. Il s'y faisait un commerce assez considérable de grosses toiles, de tiretaines, de mercerie, et surtout de fil, acheté en grande partie par les *cancers* ou *regratiers* du Craonnais et de la Bretagne, qui allaient le revendre aux marchés de Craon et de Château-Gontier. En 1797, foires : le 25 brumaire, le 29 germinal et le 7 thermidor ; — marché : le troisième jour de la décade. — Actuellement : le mercredi après la Quasimodo, le 25 juin pour la location des domestiques, et le mercredi après la Saint-Martin. — *Marché,* le mercredi. Les vieilles balles ont été supprimées en 1875. En 1794, on demandait déjà la suppression des porches de certaines maisons.

Assemblée

Assemblée, à la Saint-Martin. Celle de la Saint-Jean, patron secondaire, est abolie.

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse autrefois du diocèse d'Angers, de l'archidiaconé d'Outre-Maine, du doyenné de Craon ; — de l'élection de Château-Gontier, du ressort judiciaire et du grenier à sel de Craon ; — en 1790, du district de Craon, et chef-lieu de canton pour : Cuillé, Gastines, Laubrières, Méral et Saint-Poix ; — annexée au diocèse du Mans par le Concordat et érigée en succursale par décret du 5 nivôse an XIII, de l'archiprêtré de Château-Gontier et du doyenné de Cossé. Vicariat par décret du 4 mars 1828.

L'*église* est dédiée à saint Martin. Saint Jean-Baptiste est considéré comme patron secondaire. Sauf la tour qui est plus ancienne, au moins dans ses parties basses, l'édifice, remanié depuis cinquante ans, semblait dater de la fin du XV[e] s. Les restaurations dirigées par M. Renou (1850), lui ont donné la régularité : chœur à pans coupés, avant-chœur accosté de deux petites chapelles latérales, dont l'une au midi sous la tour ; transept et nef. Dans le transept, la chapelle du N. est dite des Bretons, celle du Midi des Angevins. Les fenêtres, qui reproduisent les anciennes, sont à doubles ou triples lancettes, avec moulures en accolades sans redents. On remarque à l'intérieur le maître-autel, surmonté d'un grand baldaquin que supportent quatre colonnes de marbre noir ; les autels de la Vierge (*olim* de Saint-Gorges) et de Saint-Sébastien, à l'entré du chœur, dus à la générosité de François Hodé, curé, et de M. de la Suhardière, œuvres d'un sculpteur d'Angers nommé Le Veneil, et datées de 1709. Deux statues en bois, du commencement du XVIII[e] s., le Christ, plus grand que nature, et la Vierge (hauteur 1 m. 20), sont particulièrement remarquables. — Une cloche fut nommée en 1772 par Marc-Serny-Guy-Marie de Coetlosquet et Catherine-Françoise-Jeanne de Bahuno de Cuillé ; et trois, en 1790 : par Jacques-Ambroise de Farcy et Françoise-Marie du Guesclin, femme de Louis-Joachim-Paris Potier, duc de Gesvres ; par Magloire de Coetlosquet et Catherine de Bahuno ; et par Annibal de Bahuno et Isidore de Farcy, dame de Martigné. — Depuis quelques années les voûtes du chœur et des transepts ont été refaites en boiseries décorées de peintures ; neuf grandes fenêtres ont été garnies de vitraux artistiques sortis de l'atelier de M. Alleaume, de Laval ; des peintures murales de bon goût exécutées par M. Ladislas, de Craon, achèvent cette décoration.

Fondations : chapelle de N.-D., dotée en 1492 par Bertrand Grimaud, à la présentation du procureur de fabrique ; — chapelle de Saint-Jean-l' Évangéliste (Pouillé de Tours, 1648), desservie probablement sous la tour

où se trouve encore un bon tableau de Saint-Jean ; — prestimonie du Rocher, fondée avant 1609 par Jean Prieu ; — bénéfices de Lourzais et de Bizé qui furent transférés en 1705 au Bois-de-Cuillé.

Cure à la présentation de l'abbé de Saint-Serge d'Angers.

Curés : Jean, témoin avec Godefroy, son chapelain, au don de Hamelin de Cornillé à la Roë, vers 1180 ; il est également présent à la confirmation des possessions de cette abbaye par Renaud de Château-Gontier, 1151. Jean Lorrays est commis pour desservir la cure, 1467. — Guillaume du *Guesclin,* 1549. — André *Thiéry,* 1569. — Antoine du *Guesclin,* fils de René, seigneur de la Roberie (Ille-et-Vilaine) et de Jeanne des Vaulx, nommé, 1597, prieur de Saint-Germain-du-Pinel, où il mourut le 28 octobre 1627. — Jean *Bénéard,* 1617. Il y avait trois prêtres attachés à la paroisse, outre le curé et le vicaire, quand le doyen fit sa visite, 1618. — Jean *Herran,* précédemment vicaire, octobre 1628, inhumé dans l'église le 18 juillet 1650. — René *Maugars,* 1650, inhumé le 22 juin 1681, à l'âge de soixante-deux ans. — Jean *Blanche,* 1681, inhumé le 5 janvier 1703. — *Hodé,* 1703, † 7 juin 1710. — Charles de la *Barre* signe un seul acte, 1710. — Noble Pierre *Jallot,* 1710. — Louis de *Seillons,* 1715, chapelain du Bois-Ragot, en Cossé-le-Vivien, 1728, inhumé le 9 décembre 1749, à l'âge de soixante-deux ans. — François-Joseph-Gabriel *Raymondet,* docteur en théologie, 1750, résigne, 1782, inhumé dans l'église ainsi que ses prédécesseurs, le 15 octobre 1784, âgé de soixante huit ans. — Guillaume-Louis *Geslin,* vicaire de Cuillé, né à Saint-Denis d'Anjou, le 24 novembre 1754, installé le 22 octobre 1782, refusa tout serment ainsi que son vicaire, François Chevé, originaire du Pé (Sarthe). Obligés tous deux de quitter le presbytère après le 15 septembre 1791, ils rentrèrent dans la paroisse et se retirèrent le plus ordinairement chez M. Péhue, juge de paix, qui fut dénoncé par l'intrus, et fit sa démission le 1er novembre 1791. Au mois de juin 1792, ils furent incarcérés aux Cordeliers de Laval, puis déportés en Angleterre. M. Geslin rentra à Cuillé le 29 pluviôse an IX (18 février 1801), fut maintenu au Concordat dans sa cure avec M. Chevé pour vicaire, et mourut en 1814. L'intrus, Michel-François-Siméon Boguet, vicaire de Louverné, signe son premier acte le 20 septembre 1791 et demande le mois suivant que son presbytère, devenu le rendez-vous de tous les gens tarés, soit gardé militairement, dans la crainte d'une insurrection fomentée, dit-il, par les ci-devant curé et vicaire dont il sollicite l'expulsion. Il eut pour vicaire, le 15 septembre 1792, Laurent Daulny, de Quimper, et fut nommé maire de Cuillé au mois de décembre. Boguet livra ses lettres de prétrise et abjura toute fonction sacerdotale devant le comité révolutionnaire de Craon, le 9 germinal an II (28 mars 1794). Il se retira alors à Laval où il exerça le métier de portefaix. Il déclara à la municipalité de cette ville (6 juillet 1795) qu'il se proposait d'exercer le culte catholique. Ce prêtre, plus ignorant que pervers, dit M. Boullier, se réunit aux prêtres jureurs qui desservaient la Trinité, et fut nommé au Concordat dans une cure de la Sarthe. — *Decuillé,* 1814, † 1870. — François *Bourdais,* 1870-1873. — Alfred *Baglin,* 1873-1882, aujourd'hui général de l'ordre des Chartreux. — *Barbé,* 1882-1886. — *Lechat,* 1886.

Le *presbytère,* qui ne fut pas aliéné pendant la Révolution, est proche de l'église.

Le *cimetière* environnait l'église jusqu'en 1831. M. de Farcy y avait ajouté un terrain en 1783. Il est actuellement sur la route de Gastines.

Écoles

Écoles. — Jean-Baptiste Lemoine, titulaire des chapelles de Lourzais et de Bizé, à Cuillé, déclara en 1790 que depuis l'âge de vingt-quatre ans, « il n'a pas discontinué jusqu'à ce jour de s'occuper dans les villes et les campagnes de l'instruction de la jeunesse ». Il avait une rente de 500 ℔ sur un canonicat d'Angers. Interné aux Cordeliers à Laval, il fut déporté en Angleterre en 1792. — Actuellement : école laïque pour les garçons ; école libre, fondée en 1838 par M. Nupied, curé de Saint-Denis d'Anjou, et dirigée par les sœurs d'Évron.

Établissements de charité

La *maladrerie* de Cuillé a laissé son nom à un lieu-dit, sur la route de Gennes, où se trouvent maintenant une carrière et un moulin à vent. — M. Decuillé, curé, a doté la paroisse d'un lit à l'hôpital de Cossé, et contribué avec M. Garnier à la fondation du *bureau de charité* dont le budget est de 1 011 fr.

Féodalité

Féodalité. — La seigneurie de Cuillé, qui était certainement annexée au Bois-de-Cuillé au XVII[e] s., semble avoir dépendu précédemment de la Roberie de Gennes. Catherine du Guesclin, dame de la Roberie, femme de Charles de Rohan, est dite dame de Cuillé en 1405. Ce n'est pourtant pas au même titre que Guillaume Vachereau est qualifié également seigneur de Cuillé en 1523 et 1534. Depuis cette époque, Cuillé ne se distingue plus du Bois-de-Cuillé. La terre était estimée d'un revenu de 9 000 ℔ en 1674 et compta pour 100 000 ℔ dans le partage d'Annibal-Auguste et de Charles de Farcy en 1703. Demay, ministre protestant à Chauvigny, vint baptiser au château de Cuillé un fils de Charles de Farcy, en 1671.

Notes historiques

Notes historiques. — Localités de nom ancien : Menité, Bizé, Vigré, Vildé, Montautier, Sardenne. — Des cercueils en calcaire coquillier ont été déterrés de l'ancien cimetière, près de l'église, à 0 m. 50 ou 0 m. 60 de profondeur. — Il y avait deux églises à Cuillé au XI[e] s., l'une dédiée à saint Pierre, l'autre à saint Martin. Hamelin de Méral donna à l'abbaye de Saint-Serge tout ce qu'il possédait dans l'une et dans l'autre, c'est-à-dire les oblations des quatre fêtes annuelles, la moitié des cens et de toutes les redevances du bourg, excepté le jour de son marché, la moitié des revenus en grains de son moulin sur la Seiche, la moitié de la pêche, la dîme de ses deux métairies dans le village, *in eadem villa,* et les prémices de la Cour de Sardenne. Peu après, Odon de Sarmaise épousa Jeanne, fille du donateur, lequel sur son lit de mort appela près de lui son gendre et lui fit ratifier ses dons à Saint-Serge, de biens sis soit à Méral, soit à Cuillé, soit à Astillé. Les deux époux moururent à quelque temps de là, et les prêtres de Cuillé, Émard, Thébaud, Théoderic et Geoffroy, désireux d'accroître l'établissement des religieux dans la paroisse, appelèrent l'abbé Achart (1083-1094) pour lui remettre la chapelle de Saint-Pierre, promettant de bâtir auprès des cellules pour les moines. Les paroissiens s'associèrent à cette libéralité. La prise de possession eut lieu à la suite d'une procession solennelle à l'offertoire de la messe où chacun vint remettre entre les mains de l'abbé le signe de son offrande qui fut ensuite déposé sur l'autel. L'abbé fit ratifier cet acte par Sylvestre de la Guerche, évêque de Rennes, et par Guillaume, son fils, seigneurs suzerains de Cuillé ; il obtint enfin la confirmation de l'évêque d'Angers. La possession des moines fut encore accrue par Guillaume du Tay, *de Tedio,* gendre d'Odon. La veuve de ce dernier s'étant remariée à Geoffroy de Cornillé, celui-ci, d'abord hostile aux religieux, fit sa paix avec eux à la Guerche entre les mains de l'abbé Gaultier (1103-1114). — Au commencement du siècle suivant (1202-1210), Geoffroy, seigneur de Cuillé, et Hamelin de Cornillé, son frère, reconnaissent devant l'évêque d'Angers les droits de Saint-Serge sur l'église de Cuillé. Hamelin, qui avait déjà donné à l'abbaye de la Roë un boucher, bourgeois de son bourg de Cuillé, s'y trouvant atteint de sa dernière maladie, reçut l'habit religieux de Saint-Benoît en présence de Stéphanie, *Tefana,* sa femme, de Pierre, son fils, et d'Hervé, son frère. — En 1311, Raoul d'Anjou donne pour la fondation d'une chapelle en l'abbaye de Saint-Serge ce qu'il avait reçu lui-même de Jean d'Anjou, clerc du diocèse d'Avranches, en rentes, cens et immeubles dans la paroisse de Cuillé. — Depuis cette époque, il n'est plus question du prieuré de Saint-Pierre de Cuillé que comme d'une annexe du prieuré de Méral. Le revenu consistait en dîmes. — Épidémie de dysenterie qui, commençant le 5 octobre 1639, fait trente-deux victimes dans ce mois, quarante-quatre en novembre, dix-neuf en décembre, huit en janvier, quatre en février. — 1708-1709, les blés et beaucoup d'arbres sont

gelés. — 1769-1770, nouvelle épidémie, cent soixante-quatorze malades, soixante-quatre morts. — Révolution : 8 novembre 1790, les gardes nationaux de Bais et de Gennes viennent effacer dans l'église les armoiries seigneuriales. — 25 juin 1791, incendie du château du Bois-de-Cuillé. — 15 août 1792, résistance armée au recrutement. Les jeunes gens sous l'inspiration des émissaires de la Rouairie et de Gavard, répondent à toutes les invitations « qu'ils ne veulent ni tirer ni payer, qu'il faut faire partir ceux qui ont acheté des biens nationaux et les biaux habits bleus. Il y a trop longtemps, ajoutent-ils, que les démocrates sont les maîtres, nous allons avoir notre tour aujourd'hui ». — 20 mars 1794, plantation de trois chênes pour remplacer l'arbre de la liberté abattu par les Vendéens, « afin que sous ce nombre 3, disent les municipaux, nous puissions voir régénérer cet arbre si désiré et si cher aux yeux des bons républicains ». — 6 décembre 1797, demande d'une brigade de gendarmerie ; le percepteur n'ose plus lever les impôts ; le commissaire du pouvoir exécutif se retire à Saint-Poix, où il est encore en juillet 1798.

Maires

Maires : Michel *Catterneau,* 1791. — *Le Gay* refuse de publier le décret contre les prêtres réfractaires et démissionne, août 1792. — *Boguet,* curé, intrus, décembre 1792. — François *Paillard,* 1798, démissionne, 1806. — *Lasnier,* 1806, 1830. — *Nupied,* 1835, 1850. — *Sinoir,* 1855, 1868. — *Nupied,* 1871, 1883. — *Brossier,* 1884, 1897.

Sources et Bibliographie

Reg. par. depuis 1615. — Arch. de M.-et-L., H. 1 814, 1 820. — P. de Farcy, *Généalogie de Farcy.* — Arch. de la M., B. 2 966, 2 976 ; L. 49, 110. — Arch. nat., G/8. 1 268 ; P. 773/94 ; F/1 c. III, Mayenne, 5. — Cart. de la Roë, f. 48, 67, 76. — *Comm. hist. de la M.,* t. III, p. 135. — Bibl. nat., fds. Housseau, t. XVII. — De Bodard, *Chron. craonn.* — Arch. d'Indre-et-Loire, C. 366. — Notes mss. de MM. Alleaume et Lechat, curé.

Localités

Pour les localités, voir les art. : *Bois-de-Cuillé, Bourgeolière, Chemin, Chesnardière, Entrehaie, Sardenne, Vigré.*